

R.P.I. Bommès - Pujols sur Ciron

Procès Verbal du Conseil d'École

mardi 1er mars 2022

Présents :

Municipalités M. Laurans
SIRP Mme Gervasoni, Mme Kircher, Mme Lasserre (prés.), M. Mothes, M. Pradalier, M. Soulard
Enseignants Mme Ardillier, Mme Boueix, Mme Burniotto, M. Coste, Mme Larrieu
Parents d'élèves Bommès Mme Viroulet-Lhote, Mme Wiliczowski
Parents d'élèves Pujols Mme Crapart, Mme Erin, Mme Herblot, Mme Macia, Mme Richez

Excusés Mme Triolet (IEN), Mme Bédouret (parent), M. Clavier (maire), Mmes Hebrard et Larre (ens.)

Ouverture de séance : 18h15

I – PARCOURS DE L'ÉLÈVE

Depuis le 3 janvier 2022, les élèves de PS-GS ont une nouvelle enseignante. Mme Émeline Hebrard remplace Mme Joséphine Bergès, partie en congé maternité.

I.a EFFECTIFS MARS 2022

Au 1er mars 2022, suite au départ de trois élèves, l'école de Pujols accueille **90** élèves, l'école de Bommès **42** soit un total de **132** élèves (5 de plus que l'année dernière à la même période).

PUJOLS SUR CIRON								BOMMÈS			
PS	GS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CE2	CM1	CM1	CM2
20	6	11	13	12	8	10	10	6	14	7	15
26		24		20		20		20		22	

Une inscription supplémentaire en GS est prévue dans le courant du mois de mars.

PRÉVISIONS 2022-2023

L'année prochaine, avec le départ des 15 CM2 et l'arrivée d'autant de petits, les effectifs devraient rester stables, aux alentours de 135 élèves sur les deux écoles. Une répartition des élèves de CE2 est envisagée pour répartir la charge sur les deux écoles.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
17	20	11	20	12	18	16	21	135

1.b LES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

L'école est en lien avec plusieurs partenaires (liés à l'Éducation Nationale ou extérieurs) pour aider les élèves en difficulté, que ce soit d'un point de vue de la santé ou des apprentissages.

- **Protection Maternelle et Infantile** : pour les plus petits jusqu'à 4 ans, l'école est en lien avec la PMI de Langon. Les enfants qui présentent des difficultés d'adaptation à l'école peuvent, avec leurs parents, y rencontrer des professionnels de la santé infantile.
- **Centre de Médecine Scolaire** : pendant l'année de leurs 6 ans, les enfants peuvent bénéficier d'un examen de santé complet (examen de l'audition, bilan ophtalmologique, examen dentaire ou encore vérification des vaccinations) réalisé par le médecin de l'Éducation Nationale. En ce moment, il n'y a pas de médecin scolaire pour les écoles du bassin de Langon. Les cas urgents doivent être signalés à l'antenne du CMS de Talence.
- **Infirmière scolaire** (liée au collège Jules Ferry) : elle est également à disposition pour le suivi des élèves à besoins particuliers.
- **Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté** : le RASED est constitué de :
 - l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique (maître E) ;
 - l'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative (maître G) ;
 - le psychologue scolaire.

Ces enseignants spécialisés interviennent au sein des écoles, à la demande de l'enseignant de la classe et avec l'autorisation des parents, pour aider des élèves en difficulté. La psychologue scolaire sur le secteur de Pujols sur Ciron est Mme Charlotte Viard. Elle peut rencontrer des élèves pour faire un bilan psychologique, mais ne peut intervenir pour un suivi. Celui-ci ne pourra être fait qu'à l'extérieur de l'école (institut ou psychologue libéral).

- **Maison Départementale des Personnes Handicapées** : en cas de handicap, la **MDPH** est sollicitée pour mettre en place un **Projet Personnalisé de Scolarisation**. Ce **PPS** permet un aménagement des conditions d'accueil de l'enfant (horaires, gestion des prises en charge, achat de matériel adapté en classe, assistance d'un AESH)
- En cas de troubles de l'attention ou de l'apprentissage (troubles DYS, TDA avec ou sans hyperactivité), un **Plan d'Accompagnement Personnalisé** peut être mis en place. Ce **PAP**, rédigé en collaboration avec le CMS, permet de mettre en place les aménagements nécessaires à la réussite de l'enfant.
- Dans le cas de difficultés d'apprentissages non liées à un problème médical, la mise en place d'un **Projet Personnalisé de Réussite Éducative** peut être mis en place entre l'enseignant, les parents et l'enfant. Ce **PPRE** définit les modalités de différenciation ou les aménagements mis en place en classe par l'enseignant pour aider l'enfant dans ses apprentissages.
- Enfin, pour des difficultés d'apprentissage plus ponctuelles, les **Ateliers Pédagogiques Complémentaires** (APC) peuvent être proposés aux enfants qui, avec l'accord des parents, peuvent venir le soir à l'école sur des séances de 30 minutes pour, par exemple, palier des difficultés de lecture, d'écriture ou de mathématiques. Les séances d'APC ont lieu les lundis et les jeudis soirs à Pujols et les mardis et jeudis soirs à Bommes.

1.c PROTECTION DE L'ENFANCE

Outre le lien avec la PMI ou le CMS (médecine scolaire) qui peuvent être sollicités par l'école en cas de questionnement des enseignants quant à l'état de santé d'un enfant, il est rappelé le numéro d'urgence 119 (**Allo119**), Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger.

Enfin, le dispositif national **pHARE**, le Programme de lutte contre le Harcèlement à l'école est présenté. Initié en 2019, ce programme est en test dans les collèges et lycées ainsi que dans quatre écoles élémentaires de la circonscription de Langon. Il sera généralisé à la rentrée 2022 pour que soient mises en place dans toutes les écoles des actions visant à améliorer la prévention, le recueil de la parole et la gestion de situations de harcèlement.

II – PROJET ET VIE D'ÉCOLE

II.a PROJETS DES ÉCOLES ET PROJETS DE CLASSES

BOMMES

- **Piscine :**
 - Le cycle a été interrompu en période 3 à cause des conditions sanitaires en vigueur avec la COVID. L'activité n'a ensuite pas repris dans la mesure où seulement 2 parents IEB étaient disponibles et avaient prévenu leur employeur qu'ils ne prendraient finalement pas les jours de congés posés pour nous accompagner, et sachant que nous ne pouvions pas assurer la règle de non brassage des élèves dans les vestiaires.
- **Occitan :**
 - Mme Nathalie Roulet interviendra en période 5 sur les 2 classes de Bommès.
- **Sorties :**
 - 3 décembre : Le téléthon a dû être annulé à cause de la survenue de cas de covid dans l'école.
 - 1er mars : sortie à la médiathèque de Podensac sur le thème « Contes en haïku »
 - 12 avril : intervention à l'école d'un animateur du Museum d'Histoire Naturelle sur le thème des oiseaux

PUJOLS SUR CIRON

- **Piscine :**
 - les élèves de Pujols vont à la piscine tous les deux ans. Ils n'iront donc pas cette année, mais en 2022-2023. Un appel aux IEB (Intervenants Extérieurs Bénévoles) a été lancé. En effet, les séances de natation ne peuvent avoir lieu sans un nombre minimum de parents formés, capables de prendre en charge un groupe d'élèves dans l'eau. Une séance de formation des IEB a lieu le 17 mars 2022. Deux parents se sont déjà manifestés, ce qui monte à 6 le nombre d'IEB sur les deux écoles.
- **Occitan :**
 - Mme Roulet, enseignante d'Occitan sur le secteur de Langon est intervenue
 - en périodes 1 et 2 pour les élèves de PS et GS
 - en périodes 2 et 3, pour les élèves de MS
 - en périodes 3 et 4, pour les élèves de CP, CE1 et CE2
- **TICE :**
 - Comme les années précédentes, il était prévu d'organiser des séances d'informatique au club d'informatique de Pujols avec l'intervention de Christian Flages. Celles-ci n'ont pu avoir lieu en période 3 à cause de l'épidémie et pour la période 4, la validation de la demande d'intervention n'a pas encore été reçue de la part de la DSDEN.
- **Sorties :**
 - 15 novembre (CP, CE1 et CE2) sortie au théâtre Fémina pour une représentation de « Pierre et le Loup » par l'Orchestre Symphonique de Gironde
 - 16 novembre (PS, MS et GS) sortie à la Forge de Portets pour un spectacle d'ombres chinoises « Kalifourchon »
 - 23 novembre (MS-GS) sortie à la médiathèque de Podensac pour une découverte d'albums sans texte
 - 3 décembre (toutes classes) Téléthon organisé au sein de l'école mais sans brassage des élèves. Les ateliers organisés ont permis de récolter près de 300 €. Les parents sont remerciés pour leur soutien à cette manifestation.
 - 14 décembre (toutes classes) fête de Noël : le Père Noël a apporté un livre à chaque élève, des chants ont eu lieu dans les classes (sans brassage d'élèves). Les enfants ont pu écouter leurs camarades qui ont été enregistrés.
 - mars (CP, CE1 et CE2) suite au départ de la responsable jeunesse de la médiathèque de Podensac, le projet prévu et la rencontre avec un auteur de littérature de jeunesse est annulé.
 - 11 avril (CP, CE1 et CE2) sortie à Cap Sciences à Bordeaux pour l'exposition « Mathissime »
 - 10 mai (MS-GS et CP-CE1) visite d'un animateur du musée d'histoire naturelle pour des ateliers sur le loup (maternelle) et les insectes (élémentaire)
 - d'autres projets et sorties sont prévues mais sont en cours d'organisation.

ÉVÉNEMENTS COMMUNS

- **Carnaval**
 - Les conditions sanitaires s'améliorant, il semble raisonnable de penser que la fête de Carnaval pourra avoir lieu cette année. L'association des P'tits Cirons Verts pense que cela sera possible la deuxième moitié du mois de mars.
- **Cross du Sauternais**
 - pas d'organisation prévue cette année, mais les élèves s'entraînent à la course longue. Un événement interne à l'école pourrait clore cette séquence sportive.
- **Fête USEP**
 - pas d'organisation prévue cette année
- **Fête de fin d'année**
 - Cette année, la fête des écoles devrait pouvoir se dérouler dans de bonnes conditions. L'événement est prévu le vendredi 1^{er} juillet.

II.b ÉVALUATIONS NATIONALES

- Pour les CP uniquement, une deuxième salve d'évaluations nationales aurait dû avoir lieu à la reprise de janvier. Pour raisons sanitaires, elles ont été reportées et seront passées à partir du 7 mars. Les parents seront, comme en début d'année, informés des résultats de leurs enfants.

II.c LIAISONS INTER-CYCLES & ÉCOLE/COLLÈGE

- Une journée d'adaptation sera organisée pour accueillir les élèves de GS (futurs CP) en fin d'année sur une demi-journée dans la classe de M. Coste. Ils découvriront l'organisation de la classe de CP, et participeront à des ateliers d'écriture ou de mathématiques.
- Collège : une réunion est prévue le 14 mars au collège Jules Ferry à Langon. On y évoque le cas de chaque élève allant en 6e, on fait le point sur les difficultés éventuelles des élèves pour préparer au mieux leur entrée en 6^e.

III – FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

III.a POINT SUR LA SITUATION ET LE PROTOCOLE SANITAIRE

BOMMES :

- L'école de Bommes a eu plusieurs cas de covid sur les deux classes de l'école. Elle a traversé un pic épidémique sur la période de janvier jusqu'aux vacances de février. Mais l'école n'a jamais fermé car les cas recensés étaient étalés sur cette période et ne sont pas tous tombés en même temps.

PUJOLS :

- L'école de Pujols a connu un gros pic épidémique entre le 10 et fin janvier. La majorité du personnel, tous les enseignants et presque 75 % des élèves ont été contaminés.

Les enseignants remercient les parents d'avoir accepté de faire garder leurs enfants et les faire tester pendant cette période délicate. Le courage des enfants a été salué par tous.

Un nouveau protocole allégé a été mis en place le 28 février : plus de port de masque obligatoire en extérieur, possibilité de refaire de l'EPS en intérieur sans masque, fin de la limitation du brassage entre groupe d'élèves, notamment sur le temps périscolaire.

III.b POINT SUR LA SÉCURITÉ

BOMMES :

- Le second exercice incendie a été effectué le 10 janvier dans le calme.

PUJOLS :

- L'exercice PPMS Risque Majeur doit être fait avant le 15 avril.
- Le second exercice incendie sera effectué avant les vacances de Pâques.
- Suite à une question des parents concernant le protocole Alerte/Intrusion, M. Coste précise que des nouvelles batteries de talkie-walkies ont été fournies à l'école par le SIRP. Ils fonctionnent donc désormais normalement. M. Soulard précise qu'il est en train d'étudier un système d'alarme lumineuse entre les différents bâtiments de l'école, mais les devis sont très élevés (plusieurs milliers d'euros). Les subventions attendues pour l'année 2022 pour aider à l'installation de systèmes de sécurité ayant été annulées, il faudra attendre 2023 pour espérer pouvoir bénéficier d'éventuelles nouvelles subventions.

III.c - BILAN FINANCIER DES COOPÉRATIVES DES ÉCOLES

	Bommes	
	Recettes	Dépenses
<i>Gain Photos : Entrées château de Cazeneuve + bus</i>	219	- 465,88
Solde au 01/03/2022	2561,38 €	

	Pujols sur Ciron	
	Recettes	Dépenses
<i>Photos Sortie Fémina Sortie la Forge Intervention Museum Achats</i>	751,50 €	550 € 354 € 140 € 375 €
Solde au 01/03/2022	2263 €	

III.d – BUDGETS MUNICIPAUX

M. Coste rappelle que le budget de fonctionnement fourni par le SIRP est de 55 € par élève (achat de matériel, fournitures scolaires, fichiers et manuels), de 10 € pour l'achat d'un livre de Noël ou pour le financement d'un voyage et d'une enveloppe de 1000 € (partagés entre les deux écoles) pour le financement de sorties scolaires.

III.e – BILANS DES TRAVAUX

BOMMES :

M. Laurans annonce qu'un souci de chauffage est survenu pendant l'hiver suite à des températures très basses et la nécessité d'aérer les classes toutes les heures (protocole sanitaire). Le problème est connu et ne devrait pas se répéter par la suite.

PUJOLS :

- Des travaux de chauffage ont également eu lieu à la mairie de Pujols sur Ciron, ainsi que sur les deux classes d'élémentaire et dans la salle des professeurs.

QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

- *Suite au nouveau protocole, la navette de bus sera-t-elle réinstaurée le soir ?*
 - Mme Lasserre répond qu'elle sera remise à partir du 7 mars et que les enfants retourneront à la garderie dans l'école de leur commune de résidence.
- *Des dons de jeux ou livres peuvent-ils être faits à l'école par les parents ?*
 - Les enseignants répondent que les livres, puzzles, jeux de société ou de construction (légo, playmobil) sont les bienvenus. Les autres jouets plus gros (poupées, vélos, tricycles...) ne sont pas forcément homologués pour une utilisation à l'école, et ne pourront être acceptés.
 - Les dons de décorations de Noël (boules, guirlandes) sont également les bienvenus.

PAROLE DONNÉE AU SIRP / MAIRIES

- Mme Lasserre remercie les personnes bénévoles qui sont venues aider dans les écoles (cantine, garderie, entretien des locaux) lorsque le personnel était absent, au moment le plus aigu de la crise sanitaire.
- Les inscriptions des futurs élèves de petite section sont ouvertes. Les parents de ces élèves peuvent se rendre dès maintenant dans les mairies pour inscrire leur enfant à l'école de Pujols.

Le prochain conseil d'école est fixé à la date du mardi 21 juin 2022.

La séance est levée à 19h30.